

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES

Parcours Droit des activités bancaires et de la gestion de patrimoine

Master Droit des affaires



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Faculté de Droit



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le master Droit des activités bancaires et de la gestion de patrimoine est destiné à des étudiants titulaires d'une licence en droit souhaitant acquérir ou approfondir des connaissances essentiellement juridiques dans les secteurs de la banque, de la finance et de la gestion patrimoniale.

Organisation

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

En master 2, les étudiants peuvent choisir de suivre la formation en alternance. Pour plus d'information sur ce mode d'enseignement, consultez la [page](#) Formation continue et alternance du site de la Faculté ainsi que le [site](#) de l'Université Grenoble Alpes.

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence française en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [Candidater et s'inscrire en master 1](#) / [Candidater et s'inscrire en master 2](#).

Public cible

1. Public en formation initiale

2. Public en formation continue

[Plus d'informations](#) sur la formation continue.

Capacité d'accueil

20 étudiants par promotion

Les + de la formation

Partenariat avec Grenoble École de Management :

La Faculté de droit propose à tous les étudiant(e)s inscrit(e)s dans l'un quelconque de ses masters 2 la possibilité de bénéficier d'une double diplomation avec GEM. Ce cursus de deux années durant lesquelles l'étudiant(e) suivra des enseignements délivrés à la Faculté de droit et à GEM, débouche sur la délivrance du diplôme de master dans la mention choisie et du diplôme de GEM. Des informations détaillées incluant les modalités de sélection figurent sur le site internet de la Faculté de droit, [rubrique Masters](#).

Préparation aux concours et examens :

Deux préparations aux concours/examens sont proposées en complément des formations en master.

- Préparation à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) - proposée par l'IEJ
- Préparation au concours de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)

Pour plus de renseignements, consultez le site internet de la Faculté de droit, rubrique [Préparations aux concours et examens](#).

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés en [cliquant ici](#).

Secteur(s) d'activité(s)

Les compétences procurées par la formation permettent aux étudiants de s'orienter vers les fonctions à dominante juridique au sein de banques (juriste de banque, compliance officer), de cabinets d'avocats spécialisés (juriste), de cabinets de gestion de patrimoine (gestionnaire de patrimoine, gestionnaire locatif), ou au sein d'autres entreprises privées ou publiques (juriste/gestionnaire patrimonial dans des cabinets d'expertise comptable, des études de notaires...). Les étudiants peuvent également s'orienter vers la profession d'avocat. Pour quelques-uns, la formation peut éventuellement déboucher sur les métiers de la recherche.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stephane Zinty

Stephane.Zinty@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité master Droit de la banque et des opérations patrimoniales

[04 76 74 32 28](tel:0476743228)

droit-master-DBOP@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Organisation

En 1ère année, le master comprend des enseignements académiques organisés autour de matières fondamentales : droit bancaire, droit patrimonial, droit fiscal et droit des assurances. D'autres matières permettent aux étudiants de développer leur connaissance des règles régissant l'activité économique et financière. En 2ème année, les principales matières abordées font l'objet d'un approfondissement avec une approche concrète destinée à favoriser l'insertion professionnelle. Les enseignements sont par ailleurs complétés par d'autres, tels que le droit pénal bancaire, la régulation des marchés financiers, l'analyse financière, le diagnostic d'entreprise, la gestion immobilière et le règlement des litiges civils et commerciaux.

Les étudiants suivent en 1ère année un stage facultatif en lien avec les enseignements dispensés. La 2ème année peut être réalisée en alternance à travers un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les étudiants non alternants effectuent, quant à eux, un stage qui est alors obligatoire.

Spécificités du programme

Le programme 2027-2028 de cette formation est en cours d'élaboration. Il sera prochainement mis en ligne sur cette page.